

**Questions écrites du Groupe Bordeaux Luttes**

**M. PFEIFFER**

Pour la première question écrite, Monsieur Philippe POUTOU, concernant les maraudes à Bordeaux.

**M. POUTOU**

Le problème, c'est qu'il faut que je m'en aille. Je suis vraiment désolé. Je propose qu'elle soit lue par un de mes camarades. Cela ne vous pose pas de problème ?

**M. le MAIRE**

Oui, il n'y a pas de problème.

**M. POUTOU**

Voilà, parce qu'il y avait deux questions que je devais lire et après, on se répartit différemment et on essaye de faire au plus vite, avec une lecture simple.

C'est vrai qu'il y a deux questions qui vont être un peu répétitives puisque cela correspond aux deux débats que l'on a eus au début du Conseil municipal. C'était la question du Covid, la situation de la crise sanitaire et la question aussi de la sécurité/insécurité. On va se répéter un peu, mais on pose nos questions.

**M. le MAIRE**

Ce que je peux vous proposer aussi si vous ne restez pas là, c'est que vos questions soient versées au débat et la réponse sera également versée au débat, sauf si vous tenez tout de même à les poser.

**M. POUTOU**

Ce sera fait. Elles seront posées, il y aura la réponse et ce sera acté dans le PV. Je pense qu'il faut tout de même qu'elles soient posées. Mais de toute façon, mes deux camarades sont d'accord pour les lire à ma place, si cela ne pose de problème à personne.

**M. le MAIRE**

Je vous dis que vous n'êtes plus obligé de les poser. Elles seront quand même intégrées au procès-verbal, ainsi que les réponses. Mais c'est à vous de voir. Sinon, si vous pouvez les résumer comme je le disais tout à l'heure, tout le monde est censé les avoir lues.

**M. POUTOU**

Ce que l'on peut faire, c'est que les deux questions – parce qu'il y a celle qui concerne la crise sanitaire et celle qui concerne le climat d'insécurité dans Bordeaux et le traitement de la délinquance – on peut très bien ne pas les relire, vu que c'est grosso modo ce que nous avons dit. Si vous voulez, on peut gagner du temps comme cela.

**M. le MAIRE**

Absolument.

**M. POUTOU**

On les laisse quand même au PV. Mais on peut très bien ne pas les relire et on s'occupe des trois autres. On peut faire comme cela.

**M. le MAIRE**

Exactement. Merci Monsieur POUTOU. On aborde donc les trois.

**Question écrite de Philippe Poutou  
concernant les maraudes de Bordeaux**

**Question écrite de Philippe Poutou  
Concernant les maraudes de Bordeaux**

Mercredi 9 septembre 2020, notre groupe a rencontré les représentant-e-s de différentes maraudes de Bordeaux afin de nous informer de leurs actions, de leur ressenti sur le terrain de la grande précarité et d'évaluer avec eux leurs besoins immédiats.

Tout d'abord, l'ensemble des maraudes s'est accordé sur le fait bien évident que la situation des gens à la rue s'est aggravée avec la crise de la COVID et que le déconfinement n'a pas été non plus pour eux un retour « à l'anormal ». Ce fut pire.

Si dès le début de la crise sanitaire et pendant le confinement, les maraudes ont pu bénéficier d'un certain soutien (Banque alimentaire, Département, don personnel...), aujourd'hui, elles doivent de nouveau faire face, souvent seules, alors que tout s'est dégradé.

Le nombre de bénéficiaires est en augmentation et ce ne sont plus seulement des gens à la rue qui viennent chercher de la nourriture. Ainsi, une maraude nous signale que sur les 70 personnes qui sont au rendez-vous une fois par semaine à Pey Berland, près de la moitié vit en appartement.

Toutes les maraudes s'entendent encore sur le fait que la détresse psychologique des personnes en grande précarité s'est elle aussi développée et elles déplorent qu'il n'y ait pas plus de psychologues dans la rue pour les accompagner.

Leurs bénévoles eux-mêmes se retrouvent parfois confrontés à des situations pour lesquelles ils sont mal préparés.

Toutes demandent :

- L'accès à des locaux de stockage.
- L'accès à un local aménagé où elles pourraient cuisiner.
- L'accès à des dons alimentaires.
- L'accès à des véhicules.
- L'accès à l'eau.

Elles demandent aussi une réelle écoute de la marie qu'elles souhaiteraient plus investie dans son rôle de coordination.

Elles se disent prêtes à mutualiser leurs ressources, ce qu'elles font déjà. Cela pourrait aussi se traduire dans les faits par le partage de lieux communs.

Alors donc que la situation empire jour après jours, la Marie de Bordeaux envisage-t-elle de répondre positivement à la demande urgente de mise à disposition de locaux de la part des maraudes ?

## **MME CERVANTES-DESCUBES**

Elle est courte. Je vais tout de même essayer de la lire. « Mercredi 9 septembre 2020, notre Groupe a rencontré les représentants de différentes maraudes de Bordeaux, afin de nous informer de leurs actions, de leur ressenti sur le terrain, de la grande précarité et d'évaluer avec eux leurs besoins immédiats.

Tout d'abord, l'ensemble des maraudes s'est accordé sur le fait bien évident que la situation des gens à la rue s'est aggravée avec la crise de la Covid et que le déconfinement n'a pas été non plus pour eux un retour à la normale, ce fût pire. Si dès le début de la crise sanitaire et pendant le confinement, les maraudes ont pu bénéficier d'un certain soutien - banque alimentaire, Département, dons personnels - aujourd'hui, elles doivent de nouveau faire face, souvent seules, alors que tout s'est dégradé.

Le nombre de bénéficiaires est en augmentation et ce ne sont plus seulement des gens à la rue qui viennent chercher de la nourriture. Ainsi, une maraude nous signale que sur les 70 personnes qui sont au rendez-vous une fois par semaine à Pey Berland, près de la moitié vit en appartement. Toutes les maraudes s'entendent encore sur le fait que la détresse psychologique des personnes en grande précarité s'est elle aussi développée et elles déplorent qu'il n'y ait pas plus de psychologues dans la rue pour les accompagner. Leurs bénévoles eux-mêmes se retrouvent parfois confrontés à des situations pour lesquelles ils sont mal préparés.

Toutes demandent l'accès à des locaux de stockage, l'accès à un local aménagé où elles pourraient cuisiner, l'accès à des dons alimentaires, l'accès à des véhicules, l'accès à l'eau. Elles demandent aussi une réelle écoute de la Mairie, qu'elles souhaiteraient plus investie dans son rôle de coordination. Elles se disent prêtes à mutualiser leurs ressources, ce qu'elles font déjà. Cela pourrait aussi se traduire dans les faits par le partage de lieux communs.

Alors que la situation empire jour après jour, la Mairie de Bordeaux envisage-t-elle de répondre positivement à la demande urgente de mise à disposition de locaux de la part des maraudes ? » Voilà, c'est la première.

## **M. LE MAIRE**

Merci. Harmonie LECERF va vous répondre.

## **MME LECERF**

Servane CRUSSIÈRE, Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les précarités, devait recevoir toutes les maraudes fin septembre. La rencontre a été annulée pour des raisons liées aux mesures sanitaires. Elle a donc pris attache avec les différents interlocuteurs pour transformer cette rencontre collective en rencontres individuelles.

Préalablement à cette rencontre, les maraudes s'étaient réunies entre elles et elles devaient nous exposer leur demande commune et permettre une première prise en compte globale des besoins des personnes au sortir du confinement et à l'aube de l'hiver.

Nous sommes donc en contact avec un certain nombre de ces maraudes depuis notre élection. Je tiens à préciser aussi que le CCAS assure, lui, son rôle de coordination des distributions alimentaires. Un rendez-vous régulier est en place avec le Directeur des nouvelles solidarités. La dernière réunion a eu lieu en juin. Il y a eu ensuite l'été. La prochaine réunion a lieu mercredi.

À ce jour, nous n'avons reçu qu'une seule demande de véhicule par une association de Bacalan. Nous avons accédé à cette demande. Dans l'impossibilité de mobiliser un véhicule du parc automobile de la Ville, nous avons proposé à l'association concernée de louer un véhicule et la location est financée par la Mairie.

Lors d'un rendez-vous ce matin, a été évoquée par une association la possibilité d'acheter en commun, entre maraudes, des véhicules lors du renouvellement du parc de la Métropole. C'est une demande qui nous a été faite pour la première fois aujourd'hui. On va donc l'étudier avec la Métropole.

Pour l'heure, nous n'avons pas reçu de demande de local de stockage pour les denrées alimentaires. Nous n'avons pas non plus reçu de demande d'accès à un local pour cuisiner. Ces demandes doivent être faites auprès des services et seront étudiées au regard des locaux associatifs disponibles et en considération des mesures sanitaires propres à ce type d'activité.

Nous avons reçu cette semaine une demande d'accès au centre-ville pour un véhicule d'une maraude. Cette demande est en cours de traitement. Pour ce qui est d'un accès à l'eau, je vous invite à me faire remonter la

demande concrète, suite à ce Conseil municipal, puisque nous ne l'avons pas reçue non plus. Pour information, dès notre arrivée, nous avons fait de l'accès à l'eau une priorité, notamment pour les sans-abri. Trop de fontaines ne fonctionnaient pas dans la Ville. Aujourd'hui, les 194 fontaines à boire de la Ville de Bordeaux ont été contrôlées et remises en état.

Le CCAS et le Développement Social Urbain sont en dialogue avec certaines associations, notamment en ce qui concerne les conséquences financières relatives à la crise Covid. Une association nous a par exemple sollicités au sujet d'une dette auprès de la banque alimentaire, que nous traitons actuellement.

Vous écrivez que les maraudes demandent plus d'écoute de la Mairie. Nous avons répondu pour l'heure à toutes les sollicitations de rendez-vous qui nous ont été faites. Va suivre donc ce temps de rencontre, qui devait être collectif et qui va être individualisé dans le but d'envisager des nouvelles modalités de participation de la Mairie de Bordeaux, si telle était leur demande, au vu des bouleversements induits par la crise Covid.

**M. PFEIFFER**

Je vous remercie. Je vous propose de passer à la question suivante. Monsieur BOUDINET, concernant l'état d'urgence climatique.

**Question écrite d'Evelyne Cevantes-Descubes  
à propos du « traitement » de la délinquance**

**Question écrite d'Evelyne Cevantes-Descubes  
A propos du « traitement » de la délinquance**

L'actualité bordelaise depuis plusieurs mois est marquée par une série d'agressions dans la rue, de violences faites aux personnes, de bagarres entre bandes, parfois mafieuses, des faits largement repris et commentés dans la presse, par des élu.es ou par des responsables politiques. Ce qui sans doute a eu pour effet d'amplifier et déformer la réalité, fabriquant quelque part un fort sentiment d'insécurité parmi les habitant.es.

En réalité, nous ne savons pas de quoi il retourne exactement, de quelle délinquance, avec quelle ampleur, nous n'avons pas vraiment de chiffres qui permettraient de vérifier, de faire un état des lieux et de mesurer l'évolution ou l'aggravation éventuelle de la situation.

Quelle réflexion y a-t-il ? Cette violence d'où vient-elle, pourquoi s'intensifierait-elle maintenant ? N'aurait-elle aucun lien avec la violence de la société en générale ? Pas de lien avec la crise d'un système économique qui produit licenciements et chômage, pauvreté, et précarité, des inégalités sociales qui se généralisent ? Aucun lien avec un monde toujours plus individualiste, brutal, cynique ? Pas de lien non plus avec la destruction terrible de la planète, de notre environnement ?

Au lieu de questionnements, de tentative pour comprendre, nous subissons à nouveau les clichés, caricatures, avec une démagogie sécuritaire, des discours simplistes et en même temps manipulateurs.

Bordeaux En Luttés est en désaccord total avec ces discours comme avec les réponses qui sont données pour soi-disant traiter une délinquance dont nous ne voyons pas trop les délimitations : le recrutement de policiers municipaux, l'arrivée dans la ville d'une compagnie de CRS (ou d'une moitié), la mise en place d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (G.L.T.D).

Même décalage incroyable que pour les réponses à la crise sanitaire. Il faut traiter à coup de répression, en renforçant la police. Alors que par expérience, nous savons que cela ne peut qu'entraîner un engrenage de violences, qu'au bout ce traitement de choc est inefficace, à part peut-être pour faire diversion, pour faire que les gens s'en prennent aux petits délinquants qui « dealent » ou qui volent plutôt qu'aux grands qui trafiquent en grand et qui volent en grand.

Nous sommes pour des réponses sociales, pour un traitement avant tout social de la délinquance comme de la violence en général.

Pour Bordeaux En Luttés, la priorité est de redévelopper des services publics dans les quartiers, de recréer des lieux de vie, de culture, de loisirs, de sport, des salles, des cafés, des endroits où l'on peut se retrouver, prendre du temps ensemble, pour favoriser les liens sociaux.

Il faut aussi recruter dans animateurs, des éducateurs dans les centres sociaux, des ATSEM dans les écoles, il faut des assistants sociaux, des structures d'aides.

Enfin, pour ne pas s'enfermer dans la spirale du chômage et de l'exclusion, il faut du travail pour les jeunes ou les moins jeunes, d'où l'importance de recruter dans les services publics.

Nous sommes conscients que pour mener une telle politique, il faut un autre regard sur la société, sur la population, sans préjuger, sans mépris.

Pour cela, il faut faire des choix différents, changer les priorités, redistribuer l'argent différemment de manière à mettre les moyens pour permettre au gens de vivre dignement.

Un tel débat est-il possible au sein du conseil municipal, une telle politique sociale est-elle envisageable avec la nouvelle mairie qui se revendique justement du changement ?

***Réponse communiquée par Monsieur Amine Smihi***

Madame la conseillère,

Si nous partageons la nécessité d'objectiver de façon chiffrée la réalité de l'augmentation des atteintes aux personnes depuis le début de l'année à Bordeaux, nous ne pouvons ignorer les nombreux témoignages directs des habitants qui relatent des violences qui se sont déroulées devant eux, mettant en scène des groupes le plus souvent et souvent en centre-ville et à Bordeaux sud, mais également dans les quartiers de la Benauge, du Grand-Parc, Chantecrit ou des Aubiers.

C'est pourquoi le Maire réunit le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 8 octobre prochain et que je réunirai le comité de pilotage du QRR (quartier de reconquête républicaine) de Bordeaux-Maritime le 12 octobre.

Certes, la couverture médiatique dont nous avons fait l'objet peut avoir une incidence sur le sentiment d'insécurité, mais la fréquence de ces faits quasi quotidiens cet été tout comme l'emploi d'armes blanches lors des bagarres ou des vols nous imposent de nous mobiliser aux côtés des services de l'État pour garantir la sécurité et la tranquillité publique de notre ville.

Nous restons cependant attachés à une approche équilibrée de la sécurité qui intègre à part entière la notion de prévention de la délinquance.

Nous souhaitons que la nécessaire répression soit proportionnée aux faits objectifs et ciblée sur les principaux acteurs et lieux d'atteinte.

C'est pourquoi Mme le Procureure a prononcé une réquisition concernant le port d'armes blanches qui fera l'objet d'une présentation systématique au Parquet.

Le GLTD qui se réunit en ce moment portera son action sur les acteurs identifiés les plus impliqués dans les actes de violence et de perturbation grave de la tranquillité publique et notamment ceux qui exploitent les plus jeunes délinquants afin de bénéficier du fruit de leurs vols contre des places en squat et des produits stupéfiants.

Parallèlement, la médiation et la prévention sont en place afin de tenter de gagner la confiance de certains de ces jeunes afin de les amener vers des solutions alternatives de prise en charge sociale.

L'emprise dont ils font l'objet et leurs addictions compliquent cette tâche, mais des premiers résultats encourageants via des propositions d'accès aux soins en lien étroit avec l'aide sociale à l'enfance du département et la Protection Judiciaire de la Jeunesse nous montrent que nous ne devons pas nous résigner à cette situation humanitaire et sociale inacceptable.

Nous devons en effet conjuguer la protection des habitants avec la protection des jeunes concernés.

La part des actions de prévention dans notre dispositif local est très importante avec l'augmentation des postes de médiateurs et la consolidation des dispositifs de prévention nocturne auprès des jeunes publics.

Le soutien aux associations œuvrant dans les quartiers prioritaires via les différents dispositifs culturels, sportifs, éducatifs et d'insertion est mis en œuvre en lien avec les maires adjoints de quartier au profit des jeunes les plus en rupture.

Enfin, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie locale de Prévention de la délinquance qui verra le jour en 2021 et toutes les contributions, dont la vôtre je n'en doute pas, seront les bienvenues.

**Question écrite de Antoine Boudinet concernant  
l'état d'urgence climatique proclamé le 3 juillet**

**Question écrite de Antoine Boudinet  
Concernant l'état d'urgence climatique proclamé le 3 juillet**

La nouvelle mairie a déclaré l'Etat d'Urgence Climatique dès son arrivée au pouvoir.

Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Quelles mesures, quelles actions seraient ainsi programmées ou planifiées ?

Nous sommes entièrement d'accord pour prendre en compte l'urgence de la situation concernant les dégâts sur l'environnement et en conséquence sur la santé de la population.

Cela nécessite d'après nous des mesures d'urgences.

Ne pensez-vous pas que cela nécessiterait de mettre en place une politique d'écologie sociale et radicale comprenant la gratuité des transports pour sortir du tout voiture, l'arrêt immédiat du processus d'artificialisation des sols (bétonisation), l'interdiction des pesticides de synthèse ?

## **M. BOUDINET**

« La nouvelle Mairie a déclaré l'état d'urgence climatique dès son arrivée au pouvoir. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Quelles mesures, quelles actions seraient ainsi programmées ou planifiées ? Nous sommes entièrement d'accord pour prendre en compte l'urgence de la situation concernant les dégâts sur l'environnement et en conséquence, sur la santé de la population. Je rappelle que le Covid, c'est un « truc » climatique à la base.

D'après nous, cela nécessite des mesures d'urgence. Ne pensez-vous pas que cela nécessiterait de mettre en place une politique d'écologie sociale et radicale, comprenant la gratuité des transports pour sortir du tout-voiture comme à Montpellier, l'arrêt immédiat du processus d'artificialisation des sols, la bétonisation et l'interdiction des pesticides de synthèse ? »

## **M. LE MAIRE**

Merci. Didier JEANJEAN pour la réponse.

## **M. JEANJEAN**

Bonsoir. Merci Antoine BOUDINET. Voici donc mon intervention sur l'état d'urgence climatique. Cet état d'urgence climatique va irriguer toutes nos politiques municipales. Notre Première Adjointe, Claudine BICHET, qui est en charge du défi climatique, va élaborer avec nous le premier budget climatique de la Ville de Bordeaux, qui évaluera nos politiques publiques à l'aune de leur impact climatique.

Au-delà de cette vision globale, permettez-moi de vous présenter les mesures que nous avons mises en place déjà depuis notre élection. Tout d'abord, nous travaillons sur les mobilités douces et en particulier le vélo. Nous travaillerons selon le modèle de l'urbanisme pragmatique. Cette méthode est rapide. Elle est réversible et elle est à faible coût. Ainsi, elle nous permet d'éviter de procéder à des aménagements lourds, qui nécessitent un temps long.

Les réalisations s'adaptent en permanence, selon les constats partagés par les riverains, puisque la consultation se fait à l'usage tout au long de la phase de test. Dans le cas d'espèce pour le vélo, les aménagements se caractérisent par un marquage de peinture jaune au sol et une fois les usages validés par les habitants ou par les utilisateurs, nous procédons aux travaux définitifs.

Voici nos réalisations en cours pour l'instant et ensuite pour les mois à venir. Nous allons créer 30 kilomètres de pistes cyclables, notamment la Place emblématique Gambetta qui se verra dotée de deux bandes cyclables vélo dans les deux sens, le Cours de la Somme, le Cours du Médoc, la rue de Bègles, la Route de Toulouse, etc. Vous l'avez constaté vous-même depuis fin août sur les boulevards, avec l'objectif à fin 2020 de la création d'une voie bus/vélo et d'une voie voiture sur 12 tronçons supplémentaires.

À fin 2021, nous envisageons de passer à une voie voiture et une voie bus/vélo sur 70 % des boulevards, c'est-à-dire sur 100 % des espaces possibles. Pourquoi 70 % ? Parce qu'il reste des souterrains, il reste des ponts, des autoponts et des carrefours que l'on ne peut pas aménager avec une voie dédiée.

Mais l'urgence climatique, c'est aussi la végétalisation. Alors, comment ? Il n'échappe à personne que nous sommes sur un temps long concernant la végétalisation. Dès notre arrivée, nous avons lancé un inventaire des espaces éligibles à la végétalisation, les îlots, les places, les placettes et également les arbres isolés. Nous aurons un retour précis d'ici la fin de l'année et nous identifierons tous les lieux publics que l'on pourra végétaliser.

Mais dès le début de cet hiver, nous avons lancé un programme de plantations. 80 lieux ont été identifiés. Vu l'heure tardive, je vous fais grâce de quelques exemples de parcs. Mais je reste à votre disposition. Nous avons la création de la première forêt en mouvement. Nous allons lancer un test sur ce type de forêt que l'on appelle forêt Miyawaki. Nous allons planter 100 arbres fruitiers. Nous allons végétaliser la Place Pey Berland dans la mesure de ce qui nous est possible, compte tenu des contraintes, notamment celles de l'ABF. Mais nous irons au maximum de ce que l'on peut faire. Nous végétaliserons la Place Saint-projet et nous étudierons un plan de végétalisation de la Place Tourny, eu égard aux retours très positifs que nous avons depuis que nous avons commencé à réfléchir à cette place.

Nous aurons également une exigence de végétalisation pour chaque projet en cours ou à venir, par exemple Brazza ou Euratlantique. Je ne rentre pas dans le détail, on en a d'ailleurs un peu parlé cet après-midi. Et de même, à chaque fois que nous ferons une voie, un carrefour, nous incluons la végétalisation au même titre que l'on inclut certaines règles de sécurité.

Par ailleurs, nous vous confirmons la volonté de sanctuariser les 40 hectares non artificialisés de La Jallère, propriété de Bordeaux Métropole, afin de conserver nos derniers espaces de nature. Nous allons définir de nouveaux indicateurs d'évaluation pour mesurer l'efficacité des actions prises. Je passe sur ces critères, mais je me tiens à votre disposition pour vous les donner.

Je pourrais également donner la parole à l'ensemble de mes collègues qui, chacun et chacune, veillent à mettre le défi climatique au centre de leurs attributions. Bernard-Louis BLANC par exemple pour l'urbanisme, Stéphane PFEIFFER pour la commande publique, Nadia SAADI pour l'accompagnement des entreprises aux mutations économiques, mais aussi tous les maires de quartier, chacune et chacun à leur niveau visant le même objectif : réduire nos émissions de gaz à effet de serre en privilégiant les mobilités décarbonées, en favorisant une alimentation locale et bio, moins carnée, etc.

Enfin, à votre proposition de gratuité des transports publics, nous préférons la solution de la tarification sociale, où chacun paye selon ses capacités, et pouvant même aller évidemment jusqu'à la gratuité pour les plus démunis d'entre nous. C'est tout le sens de Bordeaux Ma Carte, que nous mettrons en œuvre au cours du mandat.

Concernant votre souhait d'interdire les pesticides de synthèse, il s'agit ici d'un sujet qui impacte plutôt la biodiversité que l'urgence climatique et notre santé. Mais nous ne pouvons qu'approuver bien entendu cette proposition et nous contestons fermement par exemple le retour inique des néonicotinoïdes qu'ils ré-autorisent sur la culture des betteraves.

Pour autant à Bordeaux, les pesticides ne sont plus utilisés par les services municipaux. Il ne nous reste plus que le Golf de Bordeaux. Je l'ai déjà indiqué lors du premier Conseil municipal où je me suis exprimé. C'est une Délégation de Service Public et nous allons réguler cette question.

Monsieur BOUDINET, j'espère avoir pu répondre en tout ou partie à votre question et je vous remercie de l'avoir posée. Ce n'est pas une formule, cela m'a permis d'exprimer des enjeux fondamentaux de notre mandature sur des thématiques qui me sont chères comme à toute notre équipe. Merci.

## **M. LE MAIRE**

Merci Didier. Question suivante.

## **M. PFEIFFER**

Et dernière question pour mettre fin à ces 7 heures de Conseil municipal. Madame CERVANTES-DESCUBES concernant les populations sans abris et le logement d'urgence.

**Question écrite d'Evelyne Cervantes-Descubes concernant les populations sans-abris et le logement d'urgence**

**Question écrite d'Evelyne Cervantes-Descubes  
Concernant les populations sans-abris et le logement d'urgence**

Le groupe Bordeaux En Luttés est en colère contre la situation qui est faite depuis trop longtemps aux personnes sans-abris.

La politique d'expulsion de la Préfecture, l'absence des pouvoirs publics qui ne mettent plus les moyens - ni financiers, ni structurel, ni humain - pour faire face aux besoins urgents de logements, touchent durement de plus en plus de gens. En janvier 2019, Médecins du Monde et le monde associatif écrivaient une lettre ouverte dans laquelle ils dénonçaient le nombre sans cesse croissant de personnes vivant dans des conditions précaires - dans des lieux autogérés ou à la rue – en comparaison du nombre de bâtiments vacants qui pourraient servir d'hébergements d'urgence voire de logements pérennes.

Selon le dernier recensement de l'I.N.S.E.E de 2015, 22 000 bâtiments sont vides à Bordeaux - dont plus d'une centaine appartiennent à la Métropole – alors même qu'il est aujourd'hui impossible de savoir combien de personnes y sont sans abris. Le dernier chiffre trouvé sur internet nous est donné par le Samu Social et date de 2008 : Ils seraient 3500 à ne pas avoir de lieu où vivre dans notre ville.

Il est quasi-certain que 12 ans plus tard, ce chiffre a dû exploser avec l'augmentation du chômage, les salaires insuffisants et plus généralement la paupérisation de l'ensemble de la population.

De plus, de nombreux migrant.e.s se sont aussi trouvés à Bordeaux sans logement et sans soutien. Cette situation concernait beaucoup de femmes et de mineurs non accompagnés.

A Bordeaux, la politique sociale de la Mairie précédente sur ce sujet a été plus qu'insuffisante et trop souvent répressive. Nous nous souvenons de l'arrêté municipal « anti-bivouaque » qui avait pour but de criminaliser le fait de dormir dehors.

Nous continuons de nous insurger contre les dispositifs anti-sdf installés un peu partout dans la ville, contre une architecture sciemment conçue pour que ces invisibles disparaissent tout à fait.

L'absence de bancs, de bains-douches publics, de bagageries, de points d'information, d'accueils de jour, d'accueils de nuit, le manque de fontaines, le manque d'éducateurs de rue, de psychologues de rue prouvent que cette population n'a tout simplement pas été prise en compte.

Aujourd'hui, nous attendons de la nouvelle municipalité une politique radicalement opposée, une politique offensive. Nous pensons que mettre à l'abri toutes les personnes dans le besoin doit être le fondement de toute société, une exigence à satisfaire immédiatement et qu'il ne faut pas à cet endroit manquer de courage.

Le Maire peut et doit user de son pouvoir de réquisition qui trouve sa raison d'être dans l'exposé des faits que nous avons évoqués ici et dans une autre de nos questions écrites concernant les maraudes.

Alors que l'urgence est depuis trop longtemps le quotidien de trop nombreux bordelais, quand Monsieur le Maire compte-t-il tenir son engagement de campagne et réquisitionner les bâtiments vacants ?

## **MME CERVANTES-DESCUBES**

Je voulais remercier Harmonie LECERF parce que grâce au fait que l'on puisse nous suivre, nous avons déjà eu des retours de maraudes qui n'étaient pas au courant du rendez-vous de mercredi. Cela a déjà commencé à tourner et à se savoir. C'est un élément vraiment positif et très intéressant puisque de toute évidence, elles n'étaient pas au courant.

Je vais essayer d'aller rapidement parce qu'il y a une partie de chiffres. Le Groupe BORDEAUX EN LUTTES est donc en colère contre la situation qui est faite depuis trop longtemps aux personnes sans-abri. La politique d'expulsion de la Préfecture, l'absence des pouvoirs publics qui ne mettent plus les moyens, ni financiers, ni structurels, ni humains, pour faire face aux besoins urgents de logements, touche durement de plus en plus de gens.

Donc là, on arrive sur des statistiques. Je reprends une partie du texte où on dit que le chiffre a explosé avec l'augmentation du chômage, les salaires insuffisants et plus généralement, la paupérisation de l'ensemble de la population. De plus, de nombreux migrants et migrantes se sont aussi trouvés à Bordeaux sans logement et sans soutien. Cette situation concernait beaucoup de femmes et de mineurs non accompagnés.

À Bordeaux, la politique sociale de la Mairie précédente sur ce sujet a été plus qu'insuffisante et trop souvent répressive. Nous nous souvenons de l'arrêté municipal anti-bivouac, qui avait pour but de criminaliser le fait de dormir dehors. Nous continuons de nous insurger contre les dispositifs anti-SDF installés un peu partout dans la Ville, contre une architecture sciemment conçue pour que ces invisibles disparaissent tout à fait.

L'absence de bancs, de bains-douches publics, de bagageries, de points d'information, d'accueils de jour, d'accueils de nuit, le manque de fontaines, le manque d'éducateurs de rue, de psychologues de rue, prouvent que cette population n'a tout simplement pas été prise en compte.

Aujourd'hui, nous attendons de la nouvelle Municipalité une politique radicalement opposée, une politique offensive. Nous pensons que mettre à l'abri les personnes dans le besoin doit être le fondement de toute société, une exigence à satisfaire immédiatement et qu'il ne faut pas à cet endroit manquer de courage. Le Maire peut et doit user de son pouvoir de réquisition qui trouve sa raison d'être dans l'exposé des faits que nous avons évoqués ici et dans une autre de nos questions écrites concernant les maraudes.

Alors que l'urgence est depuis trop longtemps le quotidien de trop nombreux Bordelais, quand Monsieur le Maire compte-t-il tenir son engagement de campagne et réquisitionner les bâtiments vacants ?

## **MME LECERF**

Mes Chers Collègues, je suis désolée de commencer par cela, mais la responsabilité du logement d'urgence incombe à l'État et donc à la Préfecture de Gironde. Nous souhaitons rappeler l'État à son obligation, pour qu'une offre d'hébergement d'urgence, de logements temporaires et de logements d'insertion corresponde à la réalité des demandes.

Aujourd'hui, l'État avance des chiffres sur les besoins en hébergement, qui ne nous semblent pas correspondre à la réalité et ce n'est pas peu dire. C'est pourquoi nous mettons en place un recensement des besoins, un recensement des personnes à la rue et des personnes qui se sont mises à l'abri dans des squats ou qui vivent dans des campements.

Pour une première estimation rapide, j'ai demandé à plusieurs maraudes d'évaluer le nombre de repas distribués dans la rue sur 15 jours. Cela nous permettra de revenir avec une évaluation des besoins réels et immédiats, un retour rapide vers la Préfecture à l'aube du plan hivernal.

Le nombre de logements vacants à Bordeaux est aussi discuté. La Commission municipale du logement de septembre 2019 faisant état d'une vacance totale de 11 700 logements, une étude spécifique sur cette question de la vacance va être lancée dans les semaines qui viennent et nous aurons des résultats précis d'ici l'an prochain.

Nous avons aussi prévu une réunion de veille sociale, ayant pour principal thème l'hébergement des personnes précaires. Avec les principaux acteurs de l'hébergement. Cette réunion aura lieu courant octobre. La Mairie ne souhaite cependant pas entrer dans un bras de fer avec la Préfecture, au détriment des personnes qui sont dans des besoins immédiats. C'est pourquoi nous nous efforçons de mener depuis notre élection un recensement, un état des lieux du parc immobilier municipal, dans l'objectif de permettre une mise à disposition des bâtiments vacants pour mettre à l'abri les personnes à la rue.

Il ne nous a pas été facile d'obtenir la liste des bâtiments vacants appartenant à la Mairie, car contrairement à ce qui a été répété à plusieurs reprises par la majorité précédente – et je regrette qu'elle ne soit plus présente actuellement – il n'existe pas de recensement précis, immédiat et consultable des biens publics municipaux. Nous devons aller chercher les informations au sein de plusieurs services et le plus souvent, nous n'avons pas de diagnostic précis sur l'état des bâtiments.

Nous avons d'ores et déjà réussi à compiler une première liste de bâtiments et nous avons demandé à nos services et au CCAS de commencer, dès cette semaine, les visites de ces bâtiments, afin d'établir une liste de ceux qui pourront servir à la mise à l'abri rapide pour les situations les plus urgentes. Nous souhaitons vivement que le même état des lieux puisse être réalisé pour les bâtiments métropolitains vacants sur la Commune de Bordeaux. Maxime GHESQUIÈRE, Délégué à l'Habitat inclusif au Conseil métropolitain, est déjà en contact avec les services de l'Habitat à ce sujet.

Concernant la réquisition des logements vacants, nous n'envisageons pas de mettre en œuvre cette procédure juridique complexe tant que nous n'avons pas finalisé la disponibilité de notre propre parc de logements. Les conditions d'utilisation des pouvoirs de réquisition du Maire sont extrêmement contraintes et conditionnées. C'est un pouvoir qui est subsidiaire et jurisprudentiel. Ce ne sont pas les mêmes pouvoirs pour le Maire que pour le Préfet et le Maire doit pouvoir qualifier une urgence exceptionnelle ou un trouble grave à l'ordre public.

Nous ne souhaitons pas mettre des familles très précaires au cœur de ces procédures à l'issue incertaine si cela n'est pas le dernier recours.

Je passe là aux douches. Pour pallier le manque de douches, nous avons prévu dans notre programme une mutualisation des équipements municipaux sportifs. Rapidement, vous vous doutez bien que là, ce n'est pas tellement possible en raison des protocoles Covid. Nous sommes actuellement en train d'étudier le devenir des douches municipales des Quinconces, que nous allons visiter prochainement avec un ingénieur. Nous étudions aussi la possibilité de multiplier les points douches sur toute la commune *via* des dispositifs raccordés sur les toilettes publiques. Et nous souhaitons la multiplication des douches dans les futurs lieux d'accueil pour les personnes sans domicile.

Pour ce qui est du besoin de bagagerie, il a d'ores et déjà été pris en compte. Je tiens à ce que soient intégrées rapidement et en diffus à plusieurs projets des bagageries partout sur Bordeaux. J'ai d'ailleurs pris connaissance hier d'une possibilité de casiers extérieurs, qui permettent de mettre en œuvre des bagageries sans travailleurs sociaux et cela permet d'en mettre sur tout le Territoire à moindre coût. On va donc étudier cette possibilité qui a été mise en œuvre – je crois – au Portugal ces dernières semaines.

Monter des projets de haltes de jour, de bagageries, de vestiaires et de douches, cela prend du temps et cela nécessite de mobiliser des financements, des lieux et de passer des partenariats. Nous sommes actuellement en train de relancer un projet de haltes de jour, qui avait été mis en sommeil. Nous sommes en repérage de locaux pour multiplier les places de jour, notamment adaptées aux personnes en situation de handicap. Donc oui, nous tiendrons nos engagements. Mais cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. Cela se fera tout au long de notre mandat, vous pouvez compter sur notre détermination.

J'ajoute très brièvement que sur les populations migrantes, c'est effectivement une grande question puisque beaucoup de populations migrantes présentes sur Bordeaux n'ont pas de droit au logement et ont simplement un droit à l'hébergement. La considération des populations migrantes sur notre territoire va être aussi une grande question.

## **M. LE MAIRE**

Merci Harmonie. C'était la dernière intervention de ce Conseil municipal. Je tiens vraiment à vous remercier d'être restés aussi tard et pour la bonne tenue de nos débats, y compris jusqu'à cette heure-ci.

Une dernière recommandation que j'aimerais vous présenter, je vois que beaucoup ont tendance à partir en laissant des tas de déchets sur leur pupitre, ce serait bien que chacun ramasse ses déchets et les dépose dans les poubelles qui sont situées à la sortie de la salle. Merci.

Je tiens à remercier bien entendu les services qui ont également veillé jusqu'à cette heure avancée. Merci, Mesdames et Monsieur le Directeur Général des Services également.

*La séance est levée 21 heures 55*

**Question écrite de Philippe Poutou concernant  
la crise sanitaire et le plan anti-Covid**

**Question écrite de Philippe Poutou  
Concernant la crise sanitaire et le plan anti-Covid**

Nous avons bien vu le tout récent plan anti-COVID de la Préfecture. A part des interdictions, des limitations, un discours culpabilisant et menaçant, des promesses de contrôles et de verbalisations, où sont les réponses à la crise sanitaire ?

Il s'agit bien pourtant d'une épidémie qui pourrait rebondir et d'une question de santé publique ! Alors où sont les moyens mis dans le système hospitalier, dans la médecine générale, dans les laboratoires ? Où sont les moyens mis pour renforcer le système de santé publique ? Ces moyens manquent cruellement. Pourquoi n'y a-t-il pas de plans de recrutement de personnels pour soigner dans les meilleures conditions ?

C'est incompréhensible. Tout le monde sait que le système hospitalier a été saturé, débordé pendant la première vague. Tout le monde le dit, le personnel soignant en premier, que les moyens sont insuffisants. La réponse ne serait-elle pas dès maintenant de développer des services publics, de santé bien sûr mais aussi des services publics de proximité qui répondent aux besoins vitaux des gens : alimentation, sanitaire, logement ... ?

Que font l'Etat, le CHU, l'ARS, l'ensemble des pouvoirs publics, à part faire la police ? N'est pas à ces instances de prendre leurs responsabilités en faisant tout ce qu'il est possible de faire pour protéger la population ?

Aussi la mairie a le pouvoir d'agir en donnant des moyens supplémentaires dans les quartiers, par exemple en mettant en place des dispensaires de santé municipaux, pour assurer les dépistages et les premières prises en charge de soins, pour aider et soutenir psychologiquement les gens qui en auraient besoin, pour sensibiliser la population.

La mairie pourrait aussi lancer un plan d'urgence pour loger et ainsi mettre à l'abri les personnes à la rue. Elle pourrait encore fournir gratuitement les masques aux habitants, plus particulièrement aux personnes fragiles et en situation précaire.

Et plutôt que de tout imposer par en haut, parfois brutalement, plutôt que de faire la leçon, de considérer toujours que si ça ne va pas, c'est la faute à l'indiscipline populaire, pourquoi au contraire ne pas s'appuyer sur les habitants pour préserver et renforcer les liens de solidarité, s'appuyer sur les réseaux associatifs, syndicaux, sur les collectifs militants afin de leur donner des moyens d'agir directement dans les quartiers, pour aider, pour soulager ?

***Réponse communiquée par Madame Sylvie JUSTOME :***

Dans le contexte de crise sanitaire, nous avons été en lien constant avec nos partenaires hospitaliers et sanitaires, CHU, ARS, ainsi qu'avec la préfecture.

Nos actions ont été menées au plus près de la situation jour après jour, en nous appuyant sur les divers conseils médicaux et cellules de crise internes et externes.

Je ne vais pas revenir, à cette heure tardive, sur toutes les actions que nous avons menées, largement débattues en début de séance. Juste peut-être revenir sur 2 ou 3 précisions :

Le CLSM n'a pas été réuni par Nicolas Florian en 2020 en juin (comme en 2018 et 2019) puis son pilote, Mme Le Gallo, personnel de Ch.Perrens est partie en juillet ; son remplacement est en cours, le CLSM se réunira donc selon le calendrier, en plénière, fin 2020 (comme en 2018 et 2019) ; ses actions ont cependant été développées et évaluées : sessions de sensibilisation à la maladie mentale à l'adresse de professionnels ou aidants, les 22, 23 et 24 juillet 2020 (16 professionnels de l'accompagnement et de l'insertion sociale, 2 professionnels de l'insertion professionnelle, 4 fonctionnaires de collectivité sur des missions de promotion de la santé, 3 bailleurs sociaux + 7 bénévoles associatifs) ; l'expérimentation des consultations de santé mentale en collaboration avec Charles-Perrens, dans deux mairies de quartier (Bordeaux Sud et Bordeaux Nord), va elle aussi être évaluée pour en dégager les perspectives de développement. Le CLSM va être consolidé et enrichi de manière plus cohérente et musclée.

Ce que nous créons nous, c'est le Conseil de Résilience Sanitaire, CORESAN, qui se met en place et a déjà été validé dans ses objectifs et sa feuille de route le 9 septembre dernier entre Monsieur le Maire et Michèle Delaunay lors d'une réunion avec les élus du thème « santé ». Le professeur Denis MALVY, infectiologue à Pellegrin, en fera partie. Il comprendra un panel très ouvert et interdisciplinaire (philosophie, éthique, spiritualité, sociologie, démographie, économie...) et s'ouvrira également à l'écoute des besoins des Bordelaises et Bordelais pour mieux dessiner les pistes de sortie de crise en modifiant nos modes de vie, en renforçant nos liens et en oxygénant la démocratie. Un point d'étape se tiendra dès demain. La première réunion plénière est prévue mi-octobre.

Sur ce que nous avons fait :

- barnums de dépistage initiative Mairie dès juillet et maintenant en redéploiement XXL, logistique et ressources humaines pour l'accueil, l'orientation, la priorisation, le traçage...
- campagnes de communication « Vous êtes en vacances, pas lui » et « Invertissons la tendance » dans toute la ville,
- affiches de l'artiste Cœur d'Artiflo sur les gestes barrières pour les enfants, offertes à disposition de toutes les institutions qui le souhaitent et mises à disposition des écoles et autres lieux d'accueil des enfants de Bacalan, dans le cadre de nos actions de médiation en santé sur ce quartier,
- soutiens exceptionnels aux associations, notamment pour la sécurité alimentaire,
- appel à renforts et bénévoles,
- pédagogie par l'exemple pour tous les élus sur l'efficacité des gestes-barrières : nous ne donnons pas de « leçons », nous témoignons et argumentons à partir des savoirs scientifiques,
- respect strict des mesures sanitaires dans tous les bâtiments municipaux et pour tous les personnels municipaux, mesures RH, télétravail, etc.
- arrêtés de port du masque obligatoire dès le 15 août (deux rues) puis dans tout le périmètre de l'hypercentre de Bordeaux,
- malgré les obstacles, nous jouons la solidarité et la concertation pour l'efficacité et l'intérêt général,
- en cette rentrée scolaire particulière, la mobilisation de la santé scolaire et des CMS a été déployée : aide au traçage des cas-contacts auprès des directeurs d'école, remontée des signalements aux autorités, travail pour informer et rassurer les équipes pédagogiques, et les familles et les agents municipaux ; organisation renforcée des bilans de santé scolaires des 3-4 ans : à l'exhaustivité des bilans qui caractérise la ville de Bordeaux (qui fait partie des 11 villes en France disposant encore de CMS et de vaccination) s'ajoute la priorisation du dépistage auprès des populations particulièrement fragilisées par la crise sanitaire et sociale,

- les « maisons de soins » au plus près des habitants sont dans notre feuille de route, cela ne se crée pas d'un claquement de doigts, nous dressons la cartographie de l'accès aux soins de premier recours et rencontrons depuis juillet tous les partenaires, Ordres, UTPS, syndicats professionnels, en particulier du libéral, pour améliorer leurs conditions de travail et d'installation (accès au stationnement, prix des loyers, etc.),
- et parallèlement, nous travaillons à faciliter pour tous, à commencer par les « vulnérables » (8000 à Bordeaux) et les « invisibles » l'accès aux soins de premier recours et la prévention santé par : des actions de formation, d'information et de sensibilisation en santé-environnement qui vont se développer considérablement dès que la situation le permettra (pour l'instant on ne peut agir sur ces champs qu'en ligne et on a commencé),
- et par l'élaboration de « Bordeaux ma carte » qui intégrera la gratuité pour les plus démunis.]